

Exemple de

Convention

sur le soutien humanitaire

aux personnes fuyant la guerre en Ukraine

Entre :

►► L'Association de Bienfaisance " Initiative Humanitaire Internationale ", se situant à l'adresse 14, boulevard Jacques Replat 74000 Annecy France,

représentée par le président Mourad Zinaliyev

►► Et l'entreprise mécène (nom et adresse, forme juridique – entreprise individuelle, SARL, SA représentée par gérant, président, etc.)

Il est convenu et décidé ce qui suit :

1. La présente convention a pour objet de définir les conditions du soutien à l'Association pour le programme humanitaire " Protection temporaire aux personnes fuyant la guerre en Ukraine " : les actions n'ayant pas un caractère d'intérêt personnel et visant à apporter une aide humanitaire aux personnes déplacées d'Ukraine.

2. L'entreprise mécène versera à l'Association la somme de :

Et/ou

L'entreprise mécène s'engage à apporter, mettre à disposition, prêter à l'Association : le matériel, le local, le personnel suivant :

1) représentant une valeur de €

2) ...

Et/ou

L'entreprise mécène s'engage à réaliser au profit de l'Association la prestation suivante, évaluée à € : (expertise de financement, étude juridique, travaux de tenue de comptabilité, d'imprimerie, prestation de transport, de communication, etc.)

3. L'Association s'engage à faire figurer le nom de l'entreprise donatrice sur les supports d'information de l'action ou de la manifestation.

4. Au terme de la manifestation, l'entreprise reprendra les éléments prêtés à l'Association.

5. L'Association s'engage à rembourser l'entreprise mécène si elle décide de ne pas réaliser le programme humanitaire ou de ne plus y faire participer l'entreprise.

6. La présente convention est établie en vertu des dispositions de l'article 238 bis du CGI.

Date, lieu et signatures :

A le 2022

Représentant de l'entreprise :

Représentant de l'Association :

prénom, nom du signataire

prénom, nom du signataire

signature

signature